Public cible :
Nouveaux contrôleurs AFC et contrôleurs AFC récents dans leur poste

Pré-requis :
Avoir suivi l'ensemble du socle commun Action Sociale en e-learning sur Syfadis **AVANT** de participer aux modules en présentiel

Avoir réalisé ou participé à plusieurs contrôles
Connaître la réglementation des prestations de service et l'outil SIAS

Modalités pratiques
Durée : 8 heures et 24 jours soit 176 heures de formation

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :
Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :
E-learning

TARIF / COÛT STAGIAIRE :
3600 €

Modalités animation :
E-learning + Présentiel

Intervenant :
Formateur Institutionnel

Effectif :
Un groupe de 8 agents Caf minimum

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :
Taux global satisfaction parcours 2023 : 86 % (62 stagiaires - 1 parcours - 5 modules)

Tarification :
600€/stagiaire/module en présentiel (6 modules) Le module introductif sur

CONTROLEUR AFC - Formation (Présentation du parcours)

MAJ : Mercredi 17 janvier 2024

Objectifs professionnels :

Acquérir et maîtriser les compétences requises pour exercer le contrôle des équipements en AS.

Objectifs – Aptitudes et compétences visées et évaluées :

Contenu :

Ce dispositif national est une **formation métier** composée d'un module introductif de présentation de la formation (1h sur Teams), d'un socle commun Action Sociale (formation en E-learning sur Syfadis) et de 6 modules opérationnels (réalisés en présentiel).

Durée du parcours : **8 heures et 24 jours soit 176 heures de formation**.

Teams et le socle commun Action Sociale sur Syfadis ne sont pas facturés

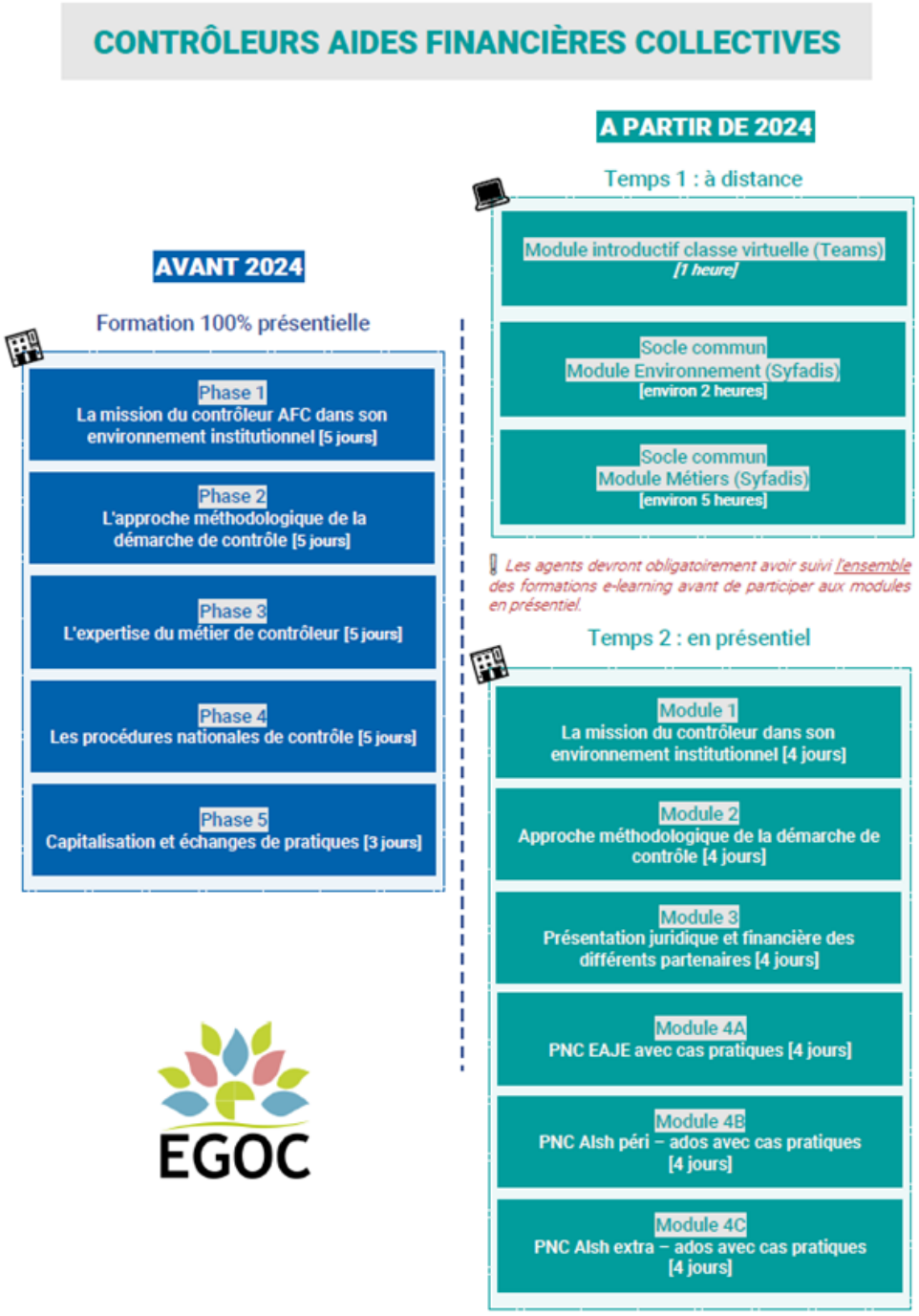

Formation à destination des **contrôleurs AFC** récemment en poste et ayant déjà participé ou réalisé des contrôles sur place.

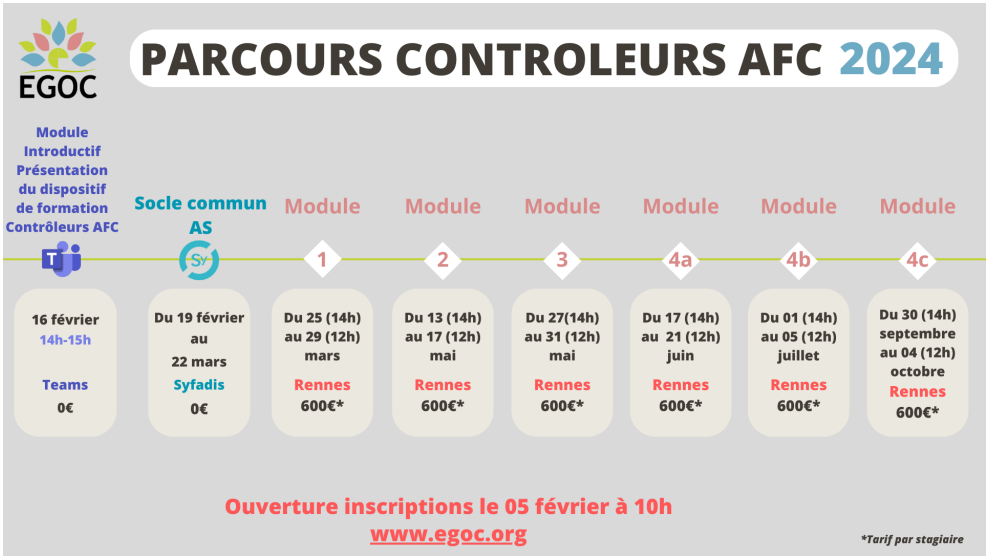

Retrouvez les fiches formation des modules en présentiel en cliquant sur les liens suivants :

Module 1 : La mission de contrôleur AFC dans son environnement institutionnel

Module 2 : L'approche méthodologique de la démarche de contrôle

Module 3 : Présentation juridique et financière des différents partenaires

Module 4 A : Procédure nationale de contrôle EAJE avec cas pratique

Module 4 B : Les procédures nationales de contrôle ALSH péri - ados avec cas pratique

Module 4 C : Les procédures nationales de contrôle ALSH extra - ados avec cas pratique

---

Méthodes mobilisées :

Alternance de méthodes didactiques et actives s'appuyant sur les échanges de pratiques professionnelles

---

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de

l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité :
Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43